

# INCOHÉRENCES...

Lorsque Lionel Jospin, Premier secrétaire du *Parti Socialiste* déclare que «*la recherche d'un compromis social avec le patronat est du ressort des travailleurs et des syndicats, plutôt que du Parti Socialiste au Gouvernement*» on peut se déclarer d'accord avec lui, encore qu'à propos de la composition du gouvernement, il confonde fâcheusement Parti et Gouvernement, ce qui, à la limite, révèle une conception totalitaire de l'État.

Par contre, il est exact, qu'en démocratie, la recherche du «*compromis social*» relève de la pratique contractuelle entre travailleurs représentés par leurs syndicats et les employeurs représentés par leurs organisations professionnelles.

Telle ne semble pas être la conception du Ministre (socialiste) du Travail qui propose une «*politique contractuelle*» étroitement subordonnée aux ukases gouvernementaux.

Pour Jean Auroux, dont le quotient intellectuel semble particulièrement bas, les augmentations en pourcentage «*accroissent les inégalités*» ce qui est mathématiquement faux, les augmentations en pourcentage, surtout lorsqu'elles correspondent à des augmentations du coût de la vie ne font que maintenir un statut quo... un point c'est tout!

Il est vrai que M. le Ministre du Travail a fait une découverte d'une portée sociologique considérable: il y aurait «*des conquêtes sociales de droite*», de quoi justifier l'assertion de Jacques Chirac affirmant que le socialisme c'est la régression sociale.

Mais pour qu'on ne nous accuse pas de trahir la pensée du Ministre C.F.D.T. du Travail, voilà textuellement reproduites ses propres déclarations:

«*Depuis que j'occupe les fonctions de Ministre du Travail, je ne cesse de répéter que le temps est venu de remettre en question des situations acquises et spécifiques non justifiées par des contraintes particulières de travail.*

*Celles-ci résultent certes de luttes syndicales et peuvent être considérées par ceux qui en bénéficient comme des conquêtes sociales. C'est oublier un peu vite qu'elles ont été instaurées sous un régime de droite dont la caractéristique n'était ni de favoriser la concertation avec les organisations ni de créer les conditions d'une prise en charge solidaire des problèmes économiques et sociaux. En un mot, les Gouvernements précédents prenaient à leur compte la devise: diviser pour régner, en développant les corporatismes et acheter au meilleur prix la paix sociale.*

*La notion d'avantages sociaux n'a de sens que par rapport à une conjoncture économique donnée et à son évolution prévisible. Faut-il à tout prix maintenir les avantages de certains aux risques de dégrader la situation de l'emploi? Ne convient-il pas d'introduire davantage dans la politique revendicatrice la prise en compte d'objectifs généraux favorables à l'ensemble de la collectivité?».*

En clair, selon Jean Auroux, en concédant des avantages aux salariés, la droite «*achèterait au meilleur prix la paix sociale*». Est-ce à dire que la «*gauche*» dispose d'autres moyens pour IMPOSER la paix sociale et si oui, desquels?

De telles conceptions héritées de la «*Charte du travail*» doivent, pendant qu'il en est temps encore être combattues par tous les moyens. Les syndicats dignes de ce nom ne sauraient souscrire à la demande de Jean Auroux qui propose ni plus, ni moins «*d'introduire davantage dans la politique revendicative la prise en compte d'objectifs généraux favorables à l'ensemble de la collectivité*».

Ce qui, en clair signifie, que les syndicats ouvriers devraient abandonner la défense des intérêts particuliers des travailleurs au bénéfice des intérêts de la collectivité qui se confondent fâcheusement avec ceux de la clique de politiciens sans scrupules qui exercent actuellement le pouvoir.

Oui, il faut combattre cette politique par tous les moyens, le bulletin de vote inclusivement....

**Alexandre HÉBERT.**

-----